



La Sentinelle

Journal économique et social
Paraissant à La Chaux-de-Fonds, le Mardi, le Jeudi et le Samedi
Organe du parti ouvrier suisse

Un an Fr. 8) —
ABONNEMENTS Six mois . . . » 4) —
Trois mois . . . » 2) —

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
14a, Rue de la Demoiselle, 14a

ANNONCES : 10 cent. la ligne ou son espace.
Offres et demandes d'emploi 30 cent.
Les petites annonces en -dessous de 6 lignes
75 cent. pour trois fois.

MAISONS RECOMMANDÉES

Epicierie-Mercerie TABACS CIGARES
VINS ET LIQUEURS
Alois MESSMER
rue du Collège, 21 La Chaux-de-Fonds

Brasserie de la Comète Ulrich Frères
BIÈRE, façon
MUNICH, PILSEN, en fûts et en bouteilles

Grand Bazar du PANIER FLEURI
Spécialité d'articles mortuaires en tous genres

Jacob Schweizer Place de l'Hôtel-de-Ville
Boucherie -- Charcuterie

Magasins du Printemps, J.-H. Matile
Rue Léopold-Robert 4. — Halle du tramway
Vêtements pour hommes, jeunes gens, enfants

LEHMANN FRÈRES, VOITURIERS
Rue Léopold-Robert 11 a

A LA CONFIANCE RONCO FRÈRES
Chaux-de-Fonds
Tissus en tous genres. Confections pour Dames. Draperies
pour Hommes. Bonneterie. Mercerie. Ganterie et Layettes.

Lainages **Au GAGNE PETIT** Soieries
6, RUE DU STAND E. MEYER & Cie RUE DU STAND, 6
Corsets français, prix de fabrique. — Blancs

WILLE-NOTZ Denrées coloniales. Vins
et spiritueux. Farines,
sons, avoines. Mercerie. Laines et cotons.

L. Verthier et Cie RUE NEUVE 10
Grand choix de
Chapellerie en tous genres. — Toujours grand
assortiment de Cravates.

Serre 35 a **CERCLE OUVRIER** 35 a Serre
Ancienne Synagogue
Locaux gratuits à la disposition des sociétés
et des syndicats ouvriers pour assemblées gé-
nérales. — Petites salles pour comités.

Simon Dévy Balance 10 a
La Chaux-de-Fonds
Spécialité de vins fins, Mâcons, Bourgogne, Beaujolais, Califor-
nie. — Bons vins de table garantis naturels depuis 40 francs
l'hectolitre.

BASSI-ROSSI Rue du Collège 15
Le magasin d'habillements le plus
assorti pour la classe ouvrière.

JEAN WEBER 4, RUE FRITZ COURVOISIER, 4
La Chaux-de-Fonds
Denrées coloniales, vins et liqueurs,
farines, sons et avoines, gros et détail.

ANTOINE SOLER
Porcelaines, Faïences, Cristaux, Verrerie,
Féblanterie, Lampisterie, Coutellerie, Bros-
serie, Verres à vitre.
10, Rue de la Balance, 10. — La Chaux-de-Fonds

Emile Pfenniger Vins et liqueurs
Spécialité :
Vins d'Asti — Neuchâtel et Malaga
En automne : Moût du pays
Boulevard de la Gare

MEMENTO

Repasseurs, remonteurs et faiseurs d'échappe-
ments. — Tous les samedis :
perception du groupe d'épargne pour la
fête centrale.

Bibliothèque du Cercle ouvrier. — Le mercredi
soir de 8 1/2 à 10 heures et le dimanche
de 10 heures à midi.

La Ménagère. — Distribution des marchan-
disés chaque samedi, de 8 à 10 heures du
soir, au Cercle ouvrier.

Nos Primes

Notre prime

Un bon pour commande d'im-
pression au choix et pour une va-
leur de 12 fr. à l'imprimerie de *La
Sentinelle*,

Est délivrée à M. Schœpp, Emile,
Progrès, 61

Pharmacie d'office

M. LEYVRAZ
rue du Parc, 39

Toutes les autres pharmacies sont ouvertes
jusqu'à midi.

L'Actualité

Les grandes manœuvres

Trente mille hommes, au bas mot, sont
sous les drapeaux. C'est-à-dire que trente
mille hommes viennent d'être arrachés à
leur famille, à leur gagne-pain, dit le
Grütli. Cela fait bien quelques milliers de
familles privées de leurs soutiens pendant
dix-huit jours. Trente mille hommes sous
les armes, ce sont pas mal de trous à bou-
cher pour que l'activité journalière d'un
peuple n'ait pas trop à en souffrir. Des
trente mille hommes partis, tous ne retrou-
veront pas leur situation au retour. A cause
du service, ils seront sur le pavé. Trente
mille hommes vont être jetés par monts et
vaux en manœuvres et l'on sait tout ce que
cela veut dire. Ces trente mille hommes
vont fouler aux pieds, anéantir pas mal de
récoltes. Ces trente mille hommes, pendant
dix-huit jours, coûtent gros au pays. Les
grandes manœuvres sont du bel et bon im-
pôt à payer.

Des trente mille hommes partis, tous ne
reviendront pas ; un certain nombre ne
regagneront pas leur foyer sans avoir con-
tracté quelque maladie.

Nos colonels de la prison pour dettes pa-
raderont. Le pauvre pioupiou et le mal-
heureux sous-off, souffriront à qui mieux
mieux.

Vivent les grandes manœuvres ! Vive
l'armée ! !

* * *

Cette raffe insensée de citoyens fait jaillir
le lyrisme empanaché de dame *Gazette*. Les
grandes manœuvres ? Ah ! pensez donc :
« Nous, colonel-divisionnaire (à 30 ou 40 fr-
par jour), mandons et ordonnons... ! »

Vrai, en pondant leurs quatre colonnes
de louanges militaristes, les sous-offs de la
Gazette n'étaient pas comme le sabre nic-
kelé de leur colonel. *Ils marchaient ! Ils
marchaient !* Et dans leur article dithyram-
bique, les perles abondent. Je cite :

« Elles (les grandes manœuvres) coïn-
cident heureusement avec la saison morte et
le trouble ne sera que momentané. Dans
trois semaines, tout ce monde sera rentré
dans ses foyers et aura repris le travail. »

Voilà qui n'est pas mal. C'est la saison
morte, n'est-ce pas, camarades menuisiers,
charpentiers, maçons, manœuvres, vous
tous qui gagnez au jour le jour ? En quit-
tant la maison, vous avez dit sans doute à

la femme et aux enfants : « C'est la saison
morte ! Dans trois semaines je serai de re-
tour. » Douce parole de consolation et d'en-
couragement.

Ecoutez encore :

« ... nous pouvons nous féliciter d'être
Suisse, citoyens d'un petit pays qui n'a
d'autre ambition que de défendre énergi-
quement ses institutions et son territoire.
Dans les grands pays qui nous entourent,
les charges du service militaire sont autre-
ment lourdes, pèsent bien plus durement
sur le peuple. »

Connu le refrain, n'est-ce pas ? « Vous
êtes malheureux ? Mais il y en a de plus
malheureux que vous ». Conclusion : Si-
lence dans les rangs et soyez contents.

Voulez-vous savoir pourquoi, pendant
dix jours, il faut aller faire les guignols ?
L'organe du colonel est explicite :

« Quant à l'utilité de ses grandes mobili-
sations, il suffira de dire que c'est la seule
occasion offerte aux états-majors de se fami-
liariser avec le maniement des gros effec-
tifs ».

Vous y êtes, n'est-ce pas ?

Et, comme dit dame *Gazette* : « il y a
mieux que cela » :

« Ces milliers d'hommes savent qu'ils ac-
complissent un devoir, un devoir d'honneur
envers leur pays. N'est pas admis qui veut
dans l'armée. Cette jeunesse qui va revêtir
l'uniforme, c'est bien réellement une élite,
physique et intellectuelle, un choix des
gars les plus solides et les plus vigoureux
du pays ».

Fanfare ! En avant la grosse caisse : Boum !
boum !

Et maintenant la belle des belles, le fleu-
ron, le joyau :

« Les gens de qualité, alpinistes, chaf-
feurs, cyclistes, sportsman de toutes caté-
gories, payent très cher ces bains de grand
air et ces efforts musculaires. Par le ser-
vice militaire et les grandes manœuvres,
l'Etat les met quasi gratuitement à la dispo-
sition de tous ».

Pardon. L'Etat nous paie pour prendre
« ces bains de grand air » ; nos colonels
ont de 30 à 40 francs et nous 80 centimes
par jour, avec retenue de quatre sous, sans
doute ! C'est en raison inverse du carré des
fatigues.

Vous entendez le ton et voyez la chanson !
Comme monture ce n'est pas mal. Mais que
dame *Gazette* se renseigne. Des sabres nic-
kelés, du galon, l'amour ne nous aveugle
pas. Il y a longtemps que nous le disons ;
nous le répéterons longtemps encore : « Le
service militaire est pour nous une corvée ». *Qu'on nous laisse régler de peuple à peup-
le les complications internationales ! La
guerre ? Allons donc, farceurs. Vous y
croyez moins que nous qui n'y croyons pas
du tout.*

Mon colonel, vive l'armée !

La Suisse socialiste

Procédés cavaliers. — Comme pendant à
la révocation d'un douanier révoqué pour
avoir donné sa démission, un correspon-
dant de l'*Union* lui narre ce qui suit :

« Deux chefs de poste de gardes-fronti-
ères avaient postulé un emploi dans la
gendarmerie cantonale bernoise. Cela, au
vu et au su de tout le monde. D'un jour à
l'autre ils attendaient leur nomination. Un
beau jour, arrive leur ordre de marche qui
fixait, sauf erreur, 15 jours. Les deux fu-
turs pandores s'empressent naturellement
de donner leur démission *motivée*, en s'ar-
rangeant pour pouvoir passer quelques
jours à la maison paternelle avant de se

rendre à Berne. La démission suit la filière
hiérarchique et l'on n'entend plus rien.

Le jour fixé pour le départ du corps est
arrivé, les effets personnels expédiés et *en
route* pour les destinations respectives et
les deux successeurs aussi. Les deux font
leurs visites d'adieux aux amis et amies et
l'on attendait bien encore une fois des nou-
velles de maman Helvétia, sous forme d'es-
pèces sonnantes, etc., etc. Mais c'est ici que
ce n'est pas *rigolo*. Dans l'après-midi, il ar-
rive un télégramme de Berne et autre lieu,
qui suit naturellement aussi la filière, le-
quel dit que la démission demandée n'est
pas accordée parce qu'elle ne s'inspire pas
du règlement (lequel dit qu'il faut démis-
sionner un mois à l'avance) et que si les
deux gardes quittent le corps quand même
*ils seraient arrêtés et poursuivis comme dé-
serteurs!!!*

Non, voyez-vous ces deux gendarmes
bernois, ayant leur nomination dans leur
poche, arrêtés par deux autres gendarmes
bernois, leurs collègues ???

Heureusement qu'un échange de télé-
grammes arrange tout.

J'ajoute que le télégramme douanier fut
suivi de la visite des chefs, lesquels firent
arrêter (par télégramme, toujours) les ba-
gages qui roulaient déjà vers d'autres cieux
et leur firent faire demi tour, ainsi qu'aux
deux nouveaux chefs de poste.

Du reste, il me revient que toutes les fois
que l'un ou l'autre garde-frontière quitte le
corps pour entrer dans un corps de gendar-
merie cantonale, ce fait est vu de très mau-
vais œil par la Direction générale, à Berne ;
c'est surtout la gendarmerie bernoise qui
est malve. Pourquoi ? je n'en sais rien. Pro-
bablement une rivalité de personnes. »

En vérité, tout cela est plus qu'étrange.
Les commissions de gestion du Conseil na-
tional et du Conseil des Etats feraient bien
de mettre le nez dans la direction générale
des douanes et d'exiger du conseiller fédéral
Zemp qu'il fasse cesser des procédés aussi
anti-démocratiques et autoritaires.

Employés fédéraux. — L'assemblée géné-
rale de la Société des employés des postes,
des télégraphes et des douanes suisses, a
voté une résolution protestant contre les
listes de conduite secrètes de l'administra-
tion fédérale, contre l'application rigou-
reuse de l'interdiction de gains supplémen-
taires pour les femmes des employés, etc.
Le comité central a été chargé de faire des
démarches énergiques à ce sujet.

Le secrétaire général a été chargé de
faire une enquête sur les conditions de ser-
vice, le mode de traitement des employés
et les habitudes dans les bureaux de l'admini-
stration fédérale.

Les délibérations ont été suivies d'un
banquet, pour lequel le Conseil d'Etat de
Schaffhouse avait donné des vins d'hon-
neur.

Draineurs d'écus. — La *Liberté* dit que les
draineurs d'écus se sont abattus dans les
banques fribourgeoises. Ils arrivent les po-
ches bondées de liasses de billets suisses.
Les employés des caisses sont occupés
toute la journée à leur compter les écus, ou
bien c'est le draineur lui-même qui entasse
les piles avec la patience d'un chasseur à
l'affût que le gibier hypnotise.

C'est une nouvelle plaie d'Egypte. Ces
« honnêtes changeurs » nous viennent de
la Savoie et de l'Alsace. L'opération à la-
quelle ils se livrent leur rapporte, dit on,
plusieurs milliers de francs par mois. Les
banques sont obligées de faire de notables
sacrifices pour avoir une constante provi-
sion d'écus.

Et dire qu'avec le système suisse actuel
on est entièrement désarmé devant cette in-
dustrie fin de siècle !

ZURICH. — La réforme de l'impôt. — La réforme de l'impôt, problème toujours difficile à résoudre, vient de faire à Zurich un grand pas en avant. Après bien des années d'études, le projet a enfin été élaboré et sera soumis à l'approbation du Grand Conseil. Mais il renferme des changements tellement importants, il bouleverse même à un tel point l'état de choses actuel, qu'il donnera certainement lieu non seulement à bien des discussions, mais encore à bien des luttes. Sa caractéristique est de soulager les petits, les peu fortunés en chargeant les gros, les riches. Ce point de vue nous paraît juste, équitable!

La proposition qui rencontrera le plus de résistance auprès des intéressés, les nombreuses entreprises par actions, est celle de l'impôt progressif sur le capital action et le capital obligation : Ainsi, l'établissement financier Len & Cie, à Zurich, payerait à l'avenir à l'Etat 169,985 fr. 80 et à la commune 438,621 fr. 60, soit en tout 628,607 fr. 40 tandis que maintenant il ne finance à l'Etat que 17,859 fr. 20 et à la commune que 24,265 fr. 80. Total : 42,125 fr.

Différence en plus : 586,482 fr. 40. En revanche, on défalquerait sur l'impôt de la fortune des détenteurs des actions et obligations celui de la valeur de ces papiers. Néanmoins la différence sera encore très grande. D'après le même compte, la banque hypothécaire de Winterthour aura à payer la jolie somme de 202,669 fr. au lieu de 26,900 fr., somme actuellement déboursée. L'impôt sur les fortunes particulières, à moins qu'il ne s'agisse d'exploitations agricoles, subira, surtout sur les revenus au-dessus de 4,000 fr., de fortes augmentations.

Mais si les riches n'ont pas lieu d'être satisfaits, les agriculteurs et les moins fortunés, les ouvriers ne se plaindront pas. Ces catégories de contribuables seront considérablement déchargées. Au lieu de payer sur la valeur de son bien, l'agriculteur payerait sur son rapport, c'est là, on le reconnaît sans peine, un véritable progrès, car de cette manière il sera tenu compte des mauvaises récoltes, des dégâts faits par la grêle, etc.

Deux exemples : X... a mis tout son avoir 15,000 fr., dans une propriété rurale.

La grêle lui abîme la récolte à un tel point qu'il n'en retire plus que 100 fr. Le reste de son revenu : rapport de l'écurie et gain des siens est estimé à 900 fr. D'après la loi projetée, il ne payerait que 30 fr., soit 6 à l'Etat et 23 à la commune, tandis que maintenant, que ses champs aient rapporté ou non, le fics lui réclame 135 fr. 40.

La propriété de Y... est composée de plusieurs lots achetés pour le prix de 38,000 fr. Sur cette somme il doit 16,000 fr. empruntés au taux de 4 1/2 %. Le rapport du sol n'a jamais dépassé le 3 % du capital. Par divers travaux Y... et sa famille gagnent encore 1,700 fr.

D'après la nouvelle loi, il ne serait imposé que de 103 fr. 50, tandis qu'avec l'état de choses actuel il aurait à payer 196 fr. 20, il y a donc défalcation de la dette hypothécaire.

Ces deux exemples suffisent pour dé-

montrer les avantages qui résulteraient pour les agriculteurs si la nouvelle loi était acceptée.

Les ouvriers et les petites fortunes seraient également favorisés, car leurs impôts subiraient une diminution de 20 à 30 %.

Horrible catastrophe. — Voici des détails sur la terrible catastrophe survenue lundi au puits Couchaud, dépendant des mines de la Peronnière, à Grand-Croix, près de Saint-Etienne.

Les mineurs avaient décidé de suspendre le travail lundi matin, à la suite d'un différend avec la direction au sujet d'un bon dont les mineurs devaient se munir avant de descendre dans la mine. Toutefois, lundi matin, un certain nombre d'ouvriers cédant aux instances des gouverneurs, continuèrent le travail; trente-deux descendirent à cinq heures. La descente s'opéra sans accident.

Une heure après, seize autres mineurs prirent place dans la cage et la descente commença. Tout-à-coup, sans que rien n'ait pu faire prévoir une catastrophe, le mécanicien vit la marche de la machine augmenter avec une vitesse vertigineuse; il lui fallut une seconde pour se rendre compte qu'un malheur venait d'arriver. En effet, le câble s'était rompu à la hauteur des poulies, et était retombé de tout son poids de 8000 kilos sur la cage, qui avait été précipitée au fond du puits, où se trouvait environ 20 mètres d'eau. Les seize ouvriers qui n'avaient pas été noyés avaient été écrasés par le poids formidable du câble. Tous sont morts.

Aussitôt que le bruit de la catastrophe se fut répandu, les secours commencèrent à être organisés. M. Bouteille, ingénieur principal de la compagnie, accompagné de quelques hommes, descendit au fond du puits d'où partaient des appels déchirants.

On s'occupa aussitôt d'enlever le câble neuf. Pendant ce temps, d'autres secours arrivaient par des galeries donnant accès au puits voisin, dit puits Saint-Jean.

Tout autour du puits se presse une foule consternée. On n'entend que des cris, des pleurs et des lamentations des femmes, des enfants et des parents des victimes.

L'enquête ouverte dès la première heure a fait constater, dit-on, que le câble rompu était un excellent état et s'était brisé dans sa partie la plus épaisse.

On se perd en conjectures sur les causes de la catastrophe.

Littérature de propagande. — La Société suisse du Grütli vient de publier les deux ouvrages primés ensuite d'un concours.

Le premier, dû aux sections de Bienne et de Lyss, avait pour titre : « De l'exploitation des enfants dans l'industrie domestique et des moyens de la combattre ».

L'autre, dû aux sections d'Aussersihl et de Bienne, traitait : « De l'organisation syndicale et de ses rapports avec l'activité économique et politique des ouvriers ».

On peut se procurer ces deux travaux à l'Imprimerie du Grütli, à Zurich.

espace rempli de tant de monde; et à son étonnement elle vit que le moine s'y arrêtait.

— Où sommes-nous? demanda-t-elle à son conducteur.

Puis, le bernardin ne répondant pas, elle reprit, en indiquant une issue moins encombrée :

— Mon frère, on peut, je pense, sortir de ce côté.

— Madame, il faut attendre, dit le moine, avec un étrange accent de gravité.

Impatiente de ces lenteurs, Marguerite reprit que, puisque l'affaire qui l'avait amenée souffrait tant de difficultés, elle la remettait à un autre jour, et qu'elle priait seulement le frère de la conduire hors de l'enceinte du Châtelet.

A quoi le moine répondit encore :

— Il faut attendre.

La jeune femme, quoique cette réponse l'impatientât, vit pourtant qu'elle ne pouvait faire autre chose. La foule avait grossi si rapidement, qu'alors elle encombra toutes les portes; puis Marguerite éprouvait, depuis une heure, combien il était difficile de s'orienter dans ce dédale de vieux murs, et jugeait que, si elle s'y engageait seule, ce serait pour s'y perdre encore.

Elle demeura donc dans une immobilité forcée.

Au sommet de l'escalier, dans les espaces qu'on ne pouvait apercevoir, le murmure de voix continuait avec une pesante monotonie. Dans la zone inférieure, les voix des personnes amassées étaient bruyantes, agitées.

On distinguait quelques mots plus élevés et plus souvent répétés :

Nos Correspondants

Correspondance particulière de La Sentinelle.

Londres, 30 août 1899.

Echos des expulsions de la Suisse. — (F. G.). — Il vient d'arriver à Londres, Raphaël Macaro, tailleur, expulsé de Suisse, de Neuchâtel, au mois d'octobre de l'année dernière, avec sa femme, une suisse, enceinte, et deux enfants.

Son histoire est assez triste pour qu'elle vaille la peine d'être racontée, non pas pour apitoyer les inquisiteurs qui savaient bien ce qu'ils faisaient lorsqu'ils expulsèrent cette famille, mais pour faire connaître au peuple jusqu'où on en est arrivé avec l'excuse de poursuivre l'anarchie.

Conduit à la frontière allemande au mois d'octobre, Macaro s'installa à Colmar, en Alsace, avec sa famille, et y resta 8 mois, en exerçant son métier de tailleur, et ne se mêlant de rien.

Le 25 du mois dernier, il est appelé au commissariat de police, où on lui notifie un décret d'expulsion de l'Allemagne, daté du 22, et on lui donne 15 jours pour partir. Aux protestations de l'expulsé, on répondit en lui disant que puisque deux républiques, la Suisse et la France, l'avaient expulsé, une monarchie ne pouvait pas le garder! Lorsque Macaro arriva à la maison, il trouva sa femme en peine, anxieuse de connaître le pourquoi de l'appel au commissariat. Pour ne pas trop l'effrayer, il lui cacha la vérité, jusqu'au lendemain, qui arriva pourtant, et, avec lui, la folie de la femme, qui dut être internée d'urgence dans une maison de santé. Pour lui-même, à la nouvelle qu'étant données les circonstances, on allait le reconduire en Italie, Macaro abandonna femme et enfants, et prit la route de Londres, où il est arrivé après un mois dans un état pitoyable à tous les égards.

Que deviendront cette femme et ces enfants?

Répondez, Monsieur le Procureur général.

LE TOUR DU MONDE

FRANCE

Le procès de Rennes. — L'audience à huis-clos a été terminée jeudi à 9 heures. Le capitaine Lebrun-Renaud, l'homme qui a reçu soi-disant les aveux, est appelé comme 1^{er} témoin.

Le capitaine Lebrun-Renaud répète sans aucun changement le récit connu.

Il rappelle la phrase si connue :

« Le ministre savait bien que si j'ai livré des documents, ils étaient peu importants; c'était pour en obtenir de plus importants. »

Puis le témoin raconte que le capitaine d'Attel était présent à ce monologue et a entendu cette phrase.

Le capitaine Lebrun-Renaud ne rapporte que des faits connus.

— C'est certain maintenant, le scélérat sera condamné.

— Oui, on le dit... C'est le gibet.

— Non, la roue.

— La roue et le bûcher.

— Puis les cendres jetées au vent.

Marguerite se tourna encore vers le moine :

— Qui donc jugé?... qui donc condamné? demanda-t-elle avec impétuosité.

— Madame, répéta-t-il de son accent profond, il faut attendre.

Marguerite n'était pas patiente; de plus, accoutumée à être servie, obéie, elle ne comprenait pas qu'on répondît ainsi à la moindre de ses demandes; ce grand moine immobile et presque muet, l'exaspérait.

Elle fit un brusque mouvement pour s'ouvrir un passage, et tenter à tout prix de sortir de là. Mais, en ce moment même, le surcroît de monde qui entraînait produisit un mouvement de reflux par lequel elle fut repoussée au pied même de l'escalier. Elle se trouva bloquée en cet endroit entre l'énorme masse d'un socle de pilastre et la foule, non moins immuable, qui la pressait de l'autre côté.

Dans cette situation, gênée, foulée, frémissante d'impatience, Marguerite entendait toujours quelques-uns des propos qui s'échangeaient autour d'elle, sans pouvoir comprendre précisément ce qui se passait.

On disait dans la foule :

— Dieu merci, voilà assez longtemps que dure l'audience!... Pour un criminel de cette sorte, il ne fallait pas tant de formes de procès.

— Oh! c'est qu'il était protégé.

— Protégé!... lui!...

— Par le diable... et par un conseiller.

Il raconte une conversation avec des officiers de réserve et de l'armée active, conversation qui eut lieu au mess et où il a rapporté les paroles de Dreyfus.

Il passe à l'entrevue qu'il eut avec le président de la République auquel il expliqua la raison pour laquelle il n'avait pas parlé des aveux aux journalistes.

« Le président, dit-il, me fit des reproches, mais lui-même ne me parla pas des aveux. »

A la demande d'un membre du Conseil, le capitaine Lebrun-Renaud déclare ne pas se rappeler si Dreyfus a dit que les documents livrés n'étaient que des copies.

Le témoin rapporte que le général Mercier lui avait adjoint d'aller à l'Elysée pour raconter au Président de la République la scène des aveux, mais, dit-il, on ne me laissa pas le temps d'en parler.

Le Président semblait s'occuper d'une phrase de Dreyfus sur l'écriture du bordereau, phrase publiée par les journaux.

Le Président savait les motifs de la visite du capitaine, mais celui-ci se trouva intimidé, ayant entendu avant d'entrer chez M. Casimir Périer des propos désobligeants sur son compte.

Ce n'était pas encourageant.

Il doit reconnaître à une question de M^e Labori qu'il ignorait que l'on ait tenu à l'Elysée des propos désobligeants sur son compte.

Dreyfus, invité à faire ses observations, affirme être resté seul avec le capitaine Lebrun-Renaud et que le capitaine d'Attel n'est pas entré dans la salle où il se trouvait.

Le capitaine Lebrun-Renaud maintient son dire.

Dreyfus réplique qu'il est certain de n'avoir pas parlé au capitaine d'Attel.

Il rappelle avoir expliqué au Conseil les paroles se rapportant aux démarches tentées auprès de lui par du Paty de Clam.

Il termine en exprimant l'émotion qu'il ressent de voir après 5 ans le témoin qui a entendu ses protestations d'innocence, rapporter ses paroles à ses chefs sans en avoir demandé l'explication à l'intéressé lui-même.

« Ce sont des procédés dont les honnêtes gens ne peuvent que s'indigner. » (Mouvement prolongé).

Le capitaine Antoine dit qu'en revenant de la dégradation il a rencontré le capitaine d'Attel qui lui a fait le récit des aveux de Dreyfus.

Dreyfus maintient avoir parlé au capitaine Lebrun-Renaud.

Le capitaine Lebrun-Renaud reconnaît la chose et ajoute seulement que la salle étant petite, d'Attel a pu entendre les paroles de Dreyfus.

Le colonel Guérin déclare que le capitaine Lebrun-Renaud lui a raconté les aveux de Dreyfus et lui en a même fait le récit devant un groupe d'officiers.

Le commandant de Mitry et le contrôleur de Peyrolles répètent la déposition faite au moment de l'enquête de la Cour de cassation.

Le capitaine Forzinetti rappelle les con-

— Bah!... ce qu'on sait, c'est qu'il avait de l'or plein ses poches.

— Oui, il a payé trois livres de géologie en entrant au Châtelet, tout comme un gentilhomme.

— Et il était au cachot de la grèche, où on donne quatre deniers par jour pour le lit et deux pour la place.

— Peste! on doit avoir de la bonne paille et un quarteron de pain de plus pour ce prix là.

— Il faisait sa prison en vrai grand seigneur.

— Ce qui ne l'empêchera pas de mourir comme un rustre sur la roue et sur le bûcher.

— Il faut bien l'espérer.

— Oui... mort au scélérat! mort au brigand!... et plutôt deux fois qu'une!

A ces cris, plusieurs fois répétés, Marguerite n'y tint plus, et elle interpella le frère bernardin de la manière la plus impérieuse, pour savoir de quoi il s'agissait.

— Madame, il faut attendre, répéta imperturbablement le moine.

Mais, cette fois, il y avait dans ces mots un tel accent d'autorité, une expression si imposante, que Marguerite en fut atterrée sans savoir pourquoi. Lors même qu'elle n'eût pas été retenue à sa place, elle se serait sentie forcée de rester, sous cette injonction suprême.

Elle regarda stupéfaite ce compagnon ténébreux dont la voix lui glaçait le cœur, et demeura immobile sous une inexplicable impression de terreur.

(A suivre).

LES VOLEURS DU PONT NEUF

UN

BANDIT GENTILHOMME

PAR

CLÉMENCE ROBERT

Partout, dans ces murs le crime et la justice luttent ensemble de férocité, et se montraient aussi barbares l'un que l'autre.

A mesure que Marguerite et son conducteur avançaient, il se rencontrait plus de monde autour d'eux; ils arrivèrent dans un grand vestibule où il y avait même une certaine affluence et où un grand nombre de personnes entraient encore par divers côtés.

Les énormes piliers qui se dressaient dans cette enceinte étaient noircis, rongés par le temps, et leur vétusté, avec une architecture barbare, une atmosphère d'ombres froides, avait quelque chose de repoussant. Un escalier de pierre usé montait dans de sombres espaces où le regard se perdait.

Au-dessus on entendait un bourdonnement de voix, et, dans le vestibule, l'affluence augmentait.

Marguerite était ennuyée de traverser cet

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann Lévy, éditeurs à Paris.

ditions dans lesquelles Dreyfus lui fut amené en 1894.

Il dit que les capitaines Lebrun-Renaud et d'Attel ne lui ont pas parlé des aveux.

Il lit la déposition qu'il a faite devant la Cour de cassation relativement à la santé et à l'attitude de Dreyfus dans sa prison.

Les généraux Roget et de Boisdeffre contestent quelques-unes des affirmations de M. Forzinetti puis la séance est levée.

Ont été entendus vendredi les témoins de Q. de Beaurepaire : Dubreuil, le piqueur Germain, qui raconte des histoires de portière et qui est confondu par son ancien patron, M. Kullmann et par le commandant d'Infreville, à la suite d'une confrontation.

Le témoin Villon a entendu des officiers allemands parler d'espionnage à Berlin, en y mêlant le nom de Dreyfus. Le commandant Fischer a constaté des prises qui ne peuvent pas s'appliquer à Dreyfus. MM. Brugère et Carvalho disent qu'il était facile de voir manœuvrer la pièce de 120 court. Le général Fébert prouve que le bordereau n'est pas écrit par un officier d'artillerie :

Il termine par ces mots : « J'ai été amené par les dépositions à la conviction de l'innocence du capitaine Dreyfus.

« Je suis heureux d'avoir eu la force d'apporter jusqu'ici ma pierre à l'édifice de réhabilitation que vous continuerez avec soin et en silence. Cette édification sera une œuvre de relèvement et de paix qui ramènera la concorde et l'amour au sein du pays. (Mouvement prolongé),

L'audience est suspendue.

A la reprise, le général Fébert, sur l'invitation de M^e Labori, revient donner son opinion sur le système du capitaine Valerio qui s'est prononcé pour l'exposé de M. Bertillon.

Il regrette de voir cet officier appuyer les idées de M. Bertillon qui restent fausses.

M. Bertillon veut parler. Le président lui refuse l'autorisation.

Sont entendus encore M. Ducros et le commandant Hartmann qui demande la huis-clos pour une partie de sa déposition et dont la partie où le huis-clos n'est pas nécessaire est favorable à Dreyfus.

L'audience de vendredi a été mouvementée. Le commissaire du gouvernement et les avocats ont été rabroués par le Président du Conseil de guerre, à deux ou trois reprises.

Entre socialistes. — La scission, plus apparente que réelle des socialistes français, paraît devoir se résoudre incessamment. Sans doute, il n'est pas facile de démêler exactement ce qui se passe en France, mais nous ne concevons pas que, dans un grand parti comme le nôtre, on procède à des excommunications, sans entendre les intéressés. Au fond, ce qu'on reproche à Millerand, c'est le voisinage de Gallifet ou un autre, cela n'a pas d'importance. Tous les généraux se valent, puisque pour nous ils ne valent rien. Depuis trente ans, l'armée, en France, est un fléau pour la nation. On srit ses exploits à Fourmies et ailleurs.

Prenez dans le tas des généraux et choisissez : Gallifet, de Négrier, Zurlinden, Chanoine, etc., c'est kifkif.

Supprimons les généraux factieux, et si Gallifet collabore à cette tâche, nous pensons que Millerand lui donnera le coup de main nécessaire.

Pauvre France. — Tu sais, noble pays, si nous t'aimons ; nous te voudrions grande, forte, parce que tu es généreuse. Que deviens-tu ? Où les hommes de la révolution émancipatrice ? Où les Vergnaud, les Mirabeau, les Danton, les Robespierre, les Babœuf.

Alors la France imposait sa pensée à l'Europe. Quelle fin !

Il y a un siècle, c'était la grande nation, qui vivait de justice, — aujourd'hui, voyez ce qui se passe à Rennes.

Prévisions du jugement. — M. Chincholle, dans le Figaro, parlant des prévisions du jugement, dit :

Ce qui paraît certain, par la seule façon dont les juges interrogent les témoins, c'est que deux d'entre eux doivent trouver les charges insuffisantes.

Un troisième, par sa façon d'aller au fond des moindres détails, trahit son indécision, qui naturellement, vu son incontestable esprit d'équité, sera profitable à l'accusé.

Les quatre autres membres ont plutôt l'air renfrogné.

Mais qui sait si ce n'est pas un air qu'ils se donnent ? En tout cas, d'après les on-dit de la ville, trois juges pourraient être pour l'accusé, quatre contre. Le capitaine Dreyfus serait donc ainsi acquitté par la minorité de faveur.

Suivant M. Chincholle, en sortant de la salle d'audience, M. de Freycinet aurait dit :

« J'ai respiré une atmosphère d'acquiescement ».

Les bénéfiques du procès de Rennes. — Depuis l'ouverture des débats, c'est-à-dire depuis trois semaines, le receveur des postes et télégraphes de Rennes a encaissé déjà 400,000 fr. pour les communications télégraphiques et téléphoniques. La presse française ne paye que la demi-taxe.

ALLEMAGNE

Timbrologie. — Le nouveau timbre qui va être mis en circulation prochaine en Allemagne, aurait été dessiné par l'empereur Guillaume en personne. Ce timbre, de forme oblongue, glorifie l'union de l'Allemagne du Nord et de l'Allemagne du Sud. Deux guerriers, l'un prussien, l'autre bavarois, se donnent la main, tandis que plane dans le ciel le génie de la Germanie.

Le fond du timbre est coupé en deux : à droite, on aperçoit une vue des Alpes, à gauche, une carte de l'île de Rügen, dans la Baltique.

Ce timbre impérial fera certainement prime dans le monde des collectionneurs.

Assurances. — La charge annuelle imposée à l'industrie allemande par la législation ouvrière (assurance obligatoire, interdiction du travail le dimanche, etc.) s'élève, d'après un article d'un fabricant bavarois dans la Revue de Schmoller, pour l'assurance contre les accidents, à 3 % du salaire ; contre la maladie, 1 % ; contre la vieillesse, 1 1/2 % pour le coup de l'interruption du travail le dimanche, 3 % ; soit ensemble à 8 1/2 % du montant total des salaires. Ce n'est pas là un fardeau trop lourd. D'une série d'études pour les sociétés industrielles, qui publient leurs comptes-rendus, il résulte que le bénéfice net, y compris l'intérêt du capital, varie de 4,11 à 19 % ; les charges d'assurance obligatoire varient de 3,6 à 14,3 % du produit net (0,13 à 1,94 % du capital engagé).

NORVÈGE

Le congrès du parti socialiste. — A Christiania se tient actuellement le treizième congrès du Parti socialiste Norvégien. Le congrès comprend cent délégués, dont dix femmes.

Du rapport du citoyen Knudsen sur la situation du Parti, il ressort que depuis l'année dernière le nombre des groupes socialistes en Norvège a augmenté de 31, de sorte que le parti comprend actuellement 105 groupes avec 9800 adhérents ; là-dessus, la ville de Christiania compte 40 groupes avec 6356 membres.

Les élections communales qui ont eu lieu en automne dernier ont donné de très bons résultats. Le nombre des conseillers socialistes élus à Christiania s'élève à sept ; six conseillers ont été élus à Bergen, cinq à Kœken, trois à Drammen et deux à Stavanger et Ecker.

Le parti possède trois journaux, deux quotidiens, dont l'un, le Socialdemokrat, paraissant à Christiania, et l'autre, l'Arbeider (l'Ouvrier), paraissant à Bergen ; le troisième organe, qui est hebdomadaire, le Fremad (En avant !) paraît aussi à Christiania.

Le congrès a envoyé par dépêche l'expression de sa solidarité aux ouvriers danois frappés par le lock-out.

La vie locale

Autour du monde à Paris. — M. Beresford Gaetheed, le célèbre « marcheur » dont l'arrivée à La Chaux-de-Fonds a déjà été annoncée, donnera une conférence au sujet de ses aventures dans les Montagnes Rocheuses avec les ours et les Peaux-Rouges mardi prochain 5 septembre, à 8 1/2 heures du soir, dans la salle de l'Amphithéâtre.

L'entrée est fixée à 50 centimes, pour les enfants 10 centimes.

Déjà M. Beresford a donné une conférence à la Vue des Alpes et une au local du Cercle Montagnard qui ont été fort applaudies par le public qui s'y est rendu. Nous espérons que les Chaudefonniens ne manqueront pas d'assister à cette soirée intéressante et instructive.

Seuls les carnets dont le voyageur est porteur et qui contiennent les sceaux officiels de chaque ville où il a passé, ainsi que les autographes d'une quantité de personnes célèbres, valent la peine d'être vus. Quant à ses expériences, ceux qui ont déjà eu le plaisir d'entendre le conférencier disent qu'ils avaient passés une soirée bien agréable en même temps que bien instructive. Nous engageons donc le public à se rendre à l'Amphithéâtre mardi soir avec la bonne volonté reconnue des habitants de la Chaux-de-Fonds.

ETAT-CIVIL de LA CHAUX-DE-FONDS

du 1^{er} septembre 1899

NAISSANCES

Légeret, Elisa-Angèle, fille de Edouard, charpentier, et de Elisa née Antener, Vaudoise.
Destraz, Jeanne-Esther-Blanche, fille de Marc François, garde-frontière, et de Jenny-Lina née Guye, Vaudoise.
Kirchhofer, Jeane-Hélène, fille de Charles-François, boîtier, et de Céline-Elisa Gaufrond, Bernoise.
Gerber, Paul-Otto, fils de Friedrich, mécanicien, et de Lisette née Rüedi, Bernois.

MARIAGE CIVIL

Langel, James-Albert, remonteur, et Gindrat, Alice, lingère, tous deux Bernois.

DÉCÈS

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière)

22905 Dubois, née Backof, Julie-Adèle, épouse de Achille Alcide, Neuchâtellose, née le 16 août 1863.

Recensement au 1^{er} janvier 1899 : 32,238 âmes.

NOS DÉPÊCHES

SERVICE PARTICULIER DE LA SENTINELLE

Bâle, 2 septembre. — La nuit dernière, un terrible accident est survenu à Binningen, près Bâle. Vers minuit et demie, un incendie a éclaté dans une maison appartenant à Mme Ruedin, entrepreneur de fumisterie. 4 personnes sont restées dans les flammes, savoir : un ouvrier tailleur, deux enfants Ruedin, 2 garçons de 16 et 4 ans, et un jeune garçon de 6 ans, qui passait ses vacances chez le maître tailleur Bruehl, habitant la maison. Un ouvrier tailleur a été très grièvement brûlé. La cause du sinistre est encore inconnue.

Berne, 2 septembre. — L'ambassadeur de France à Berne, comte de Montholon, est mort vendredi soir à Berne. L'ambassadeur avait été frappé, dans la nuit de jeudi à vendredi, d'une congestion cérébrale et depuis lors n'avait plus repris connaissance. Le prof. Dr Girard, appelé immédiatement, a tenté tout ce qui était possible pour sauver le malade, mais en vain. L'ambassadeur a expiré un peu après 10 1/2 heures.

Copenhague, 2 septembre. — Le lock-out des ouvriers de Copenhague est terminé. Les questions en suspens seront soumises à un tribunal d'arbitrage.

Oporto, 2 septembre. — Trois cas de peste ont été constatés vendredi à Oporto. Le gouvernement n'ayant pas répondu aux réclamations des commerçants, ceux-ci ont fermé leurs magasins.

On peut vivement conseiller

aux personnes qui ont employé des préparations ferrugineuses contre les pâles couleurs sans obtenir le résultat désiré, une cure régulière de véritable **Cognac Golliez ferrugineux** ; depuis 25 ans, cet excellent produit s'est montré supérieur contre l'anémie, la faiblesse, les maux de cœur, aussi a-t-il été seul primé par 10 diplômes d'honneur et 22 médailles dans toutes les dernières expositions.

Plus de 20,000 attestations en 5 ans. En flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans les pharmacies.

Dépôt général : Pharmacie Golliez, Morat

Boulangerie Coopérative

et dans ses dépôts — Serre 90 — et dans ses dépôts

Pain blanc à 32 centime
1^{re} qualité à 32 le kilo.

On porte à domicile
Avis aux agriculteurs et industriels
— Poids public — 71

Complets solides

Fr. 6 les 6 m. d^{le} larg. Chev. angl. bon. larg.
Fr. 10 les 3 mètres chevot Victoria, pure laine très solide.

Fr. 13 les 3 m. chev. Monopole, pure laine excellent. — Etoffes garanties de bon usage. Articles d'usage général et Nouveauté élégantes. Echantillons franco.

Maison STAEPEL & Co, Zurich

Pour 5 Francs

3 1/2 mètres BOUXKIN anglais

pour un complet. — Echantillons FRANCO. Gravures GRATIS.
Grand choix en tissus pour Dames et draperie homme dans tous les prix. 3

Waarenhaus v. F. Jelmoli A.-G., Zurich.

Etoffes avantageuses pour dames

Fr. 6.50 les 6 m double larg. drap de dames

Fr. 7.— les 6 m. double larg. cords pure laine

Fr. 10.50 les 6m. double larg. Crêpe vig. p. laine
Qual. toutes premières. Etoffes pour Dames et Messieurs. 1

AVIS OFFICIEL
DE LA
Commune de La Chaux-de-Fonds
FOIRE AU BÉTAIL

Le public est avisé que la cinquième foire au bétail de l'année se tiendra à la Chaux-de-Fonds le mercredi 6 septembre 1899.

560 Direction de police.

ECOLE D'ART
appliqué à l'Industrie
La Chaux-de-Fonds
Année scolaire 1899-1900

Les cours du soir commenceront le lundi 4 septembre. 557

ON DEMANDE A LOUER

Des gens solvables et honnêtes demandent à louer aux environs de la Chaux-de-Fonds, pour Saint-Georges 1900, un grand logement avec place suffisante pour y exercer une branche de l'industrie du bâtiment, avec un jardin ou de la terre cultivable.

Adresser les offres sous chiffre 556 au bureau de La Sentinelle.

DÉPOT
DE
MACHINES ET FRAISES
à arrondir
TOURS A PIVOTER
PAYEMENTS PAR ACOMPTES
Georges-Auguste BAHON
CHARRIÈRE 4
CHAUX-DE-FONDS

Raisins de Sicile
Qualité extrafine, meilleurs que les raisins de Barletta, en tonneaux d'environ 500 kil. à fr. 30,50 les 100 kil. fût neuf gratis. H4085Q
Magnifiques raisins dorés, pet. caisse à fr. 1.75, gr. caisse, à fr. 2.85.
Raisins secs, marchandise magnifique à fr. 48 les 100 kil. ; la caisse de 5 kil. fr. 2.65. 563
J. Winger, importation de raisins Boswyl.

Société de Consommation
Jaquet-Droz 27 Parc 54 Industrie 1
411, Demoiselle, 411

OCCASION !
Excellents 536

CIGARES BRÉSILIENS
très secs, le paquet de 10 bouts
20 Cent.

Le D^r de Quervain
n2321c est absent 548
jusqu'au 17 septembre

Nouveau!!! Incomparable!!!

Colle contre les mouches
préparée par L. Widmer. Détruit rapidement et sûrement toutes les mouches des appartements, des écuries, etc. 430
Seul dépôt pour La Chaux-de-Fonds :

GUINAND et DUPUIS
430 4, Place Neuve, 4

CONCIERGE

Le poste de concierge de l'EGLISE CATHOLIQUE CHRETIENNE étant à repourvoir pour le 1^{er} octobre prochain, les postulants sont invités à prendre connaissance du cahier des charges du 1^{er} au 10 septembre, à la cure, rue de la Chapelle numéro 5. 551

AVIS OFFICIEL

DE LA

Commune de La Chaux-de-Fonds

Avis aux Entrepreneurs

La Direction des travaux de transformation de la gare de la Chaux-de-Fonds, agissant en vertu d'une décision du Conseil d'Etat en date du 1^{er} septembre 1899, met en soumission les travaux suivants :

- 1^o Démolition et reconstruction de la remise aux voitures ;
- 2^o Travaux de terrassement ;
- 3^o Construction d'une nouvelle route ;
- 4^o Fourniture de ballast.

Les entrepreneurs disposés à soumissionner l'un ou l'autre de ces travaux sont informés que les plans et cahiers des charges sont déposés au Bureau du soussigné rue de la Demoiselle No 34, (ancien hôpital).

Les offres devront être adressées à la Direction des travaux, sous enveloppe fermée et affranchie jusqu'au 11 septembre 1899 à midi.

Le Directeur des Travaux,
ALDER, ingénieur

564

SPÉCIALITÉ D'ÉTOFFES NOIRES

et colorées

Modes & Confections

Echantillons au choix
expédiés franco

Oettinger & Cie

ZURICH

Etoffes de vêtements pour dames. Laine, soie, coton. Jaquettes noires, rondes, habits, blouses, jupons, pélerines, etc., etc. au plus bas prix

Confection rapide d'habits noirs 559

Environ 3000 dessins et qualités.

ESCOMPTE 5 %

payable de suite en JETONS ou par CARNETS D'ESCOMPTE
● Remboursables au gré des clients ●

pour faire un pouding pour 4 à 6 personnes, prenez : Le Pudding Pulver, parfums assortis, le paquet 0.20 cent.

Semoule de maïs d'Italie pour polenta
MARCHANDISE FRAICHEMENT REÇUE le kilo 0.35 cent.

Cafés depuis 0,65 cent. le demi kilo
Caracoli depuis 0,85 ct. le demi kilo.

Limbourg extra, double crème

GUINAND & DUPUIS

Place Neuve, 4 CHAUX-DE-FONDS Place Neuve, 4

ESCOMPTE 5 %

CUISINE ET ÉCLAIRAGE AU GAZ

TÉLÉPHONE

TÉLÉPHONE

Installation de gaz pour **Cuisines, Chambres, Ateliers, Magasins**

Prise de gaz : gratuite.
Colonne montante : remise 50 %
Pose des compteurs : gratuite.

L'abonné ne paie en plein que la conduite depuis le compteur à gaz, selon le tarif établi.
S'adresser, pour l'installation, à

553

SÉB. BRUNSCHWYLER, SERRE 40

Devis gratis — Installations à forfait

Immense choix de lustres, lampes, potagers à gaz, etc., etc.

Ivrognerie-Guérison.

Je puis venir vous annoncer, à ma très grande satisfaction, que par votre traitement par correspondance, aussi inoffensif qu'efficace, j'ai été complètement guéri de ma passion pour les boissons alcooliques. Depuis que j'ai tout-à-fait perdu le goût de boire, ma santé s'est notablement améliorée et j'ai pris bonne mine. La reconnaissance que j'éprouve pour vous, m'engage à publier le présent certificat et à donner des détails sur ma guérison, à toutes les personnes qui m'en parlent. Le succès de la cure que je viens de faire, se propagera rapidement et fera du bruit, car j'étais connu pour être un buveur effréné. Toutes les personnes qui me connaissent et il y en beaucoup seront étonnées de ma guérison et je ne manquerai pas, de recommander votre procédé partout où j'irai d'autant plus qu'il peut être appliqué même à l'insu du malade. Lagorstrasse 111, Zurich III, le 28 Décembre 1897. Albert Wernkli. La signature de Albert Wernkli a été légalisée. Par le syndic, Wolfensberger, substitut de préfet. Adresse : Policlinique privée, Kirchstrasse 405 Glaris.

80 RÉGULATEURS



viennent d'arriver

Qualité garantie et connue depuis longtemps, introuvable ailleurs. — Prix très bas, splendides sonneries et cabinets de toute beauté, depuis

25 FRANCS
MAGASIN

Sagne-Juillard

HORLOGER

38, Rue Léopold Robert, 38

— à côté de l'Hôtel des Postes —

ENTRÉE LIBRE

263

TÉLÉPHONE

COMMUNE DE LA CHAUX-DE-FONDS

AVIS OFFICIEL

Des propriétaires de la rue de la Place d'Armes ayant demandé au Conseil communal la concellation du tronçon de la rue de l'Est, à l'ouest de la rue de la Place d'Armes, le public est informé que le plan y relatif est déposé au Bureau des Travaux publics (Juventuti) où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les personnes qui estimeraient être en droit de faire opposition ou de soulever des objections à la concellation dont il s'agit devront faire parvenir au Conseil communal, jusqu'au 15 septembre au plus tard, leurs observations écrites ou motivées.

La Chaux-de-Fonds, le 29 août 1899.

Conseil communal

CHAPELLERIE

L. VERTHIER & CIE

10, RUE NEUVE, 10

GRAND CHOIX

DE

Chapeaux

DE

PAILLE

Lisez Fumeurs Lisez

Envoi avec garantie de reprise.

- | | |
|----------------------------------|----------|
| 200 Vevey courts | fr. 1.80 |
| 200 Rio Grandes, paq. de 10 p. | 2.40 |
| 200 Brésiliens Schenk | 2.90 |
| 200 Flora Habana | 3.10 |
| 125 Brisago | 3.10 |
| 100 Allemands, petits mais fins. | 1.80 |
| 100 Maduro à 5 cts. | 2.30 |
| 100 Havannes coniques fins | 2.45 |
| 100 Edelweiss-Herzog à 7 cts. | 2.95 |
| 100 Patent Palma | 3.60 |
| 100 Sumatra à 10 cts | 4.70 |
- Chaque acheteur reçoit un joli cadeau.
J. Winiger, dépôt de fabriques de cigares, Boswyl.

A VENDRE

un

Beau choix de Poulets

DE TABLE OU DE RACE

S'adresser à la gardienne du **BOIS du Petit-Château.** 552

RELIURE

Le soussigné se recommande pour tous les travaux concernant son état. Travail prompt et soigné à des prix modérés.
E. KAHLERT, relieur.
rue de la Cure 3. 5

SMART
apéritif sans alcool

Au lieu de prendre des boissons pernicieuses attaquant le système nerveux et troublant le cerveau, buvez avant le repas un verre de

SMART

excellent tonique de l'estomac, boisson hygiénique agréable et savoureuse facilitant la digestion.

En vente chez l'inventeur :

PH^{ie} L. BARBEZAT

LA CHAUX-DE-FONDS dans tous les établissements publics, cafés tempérances etc. 304

LA MÉNAGÈRE

Société coopérative d'approvisionnements

Toutes les personnes désirant se fournir des pommes de terre 1^{re} qualité, et au plus bas prix, sont priées de se faire inscrire au Cercle ouvrier, Serre 35, au plus tard jusqu'au 15 septembre.

Le Comité.

(Voir chronique locale)

10 KILOS

bon tabac à fumer, seulement fr. 3.70 et 4.40, — 10 kil. qualité fine 6.70 et 7.80 10 kil. qualité extrafine 9.20 et 10.40 Une pipe du Tonkin et 100 cigares gratis. 562

J. Winiger, Boswyl.

AU MAGASIN
DE

Machines à coudre,

Vélocipèdes

POUSSETTES

POTAGERS, COULEUSÉS, RÉGULATEURS

Machines agricoles

HENRI MATHEY

Chaux-de-Fonds

Rue du Premier-Mars 5

■ Téléphone ■

Atelier spécial pour les Réparations de machines à coudre, vélocipèdes et machines agricoles.

Fournitures en tous genres, pièces de rechange, fils pour cordonniers, fils de machines à coudre. Aiguilles pour tous systèmes de machines à coudre. 698

Prix défiant toute concurrence

Marchandises de première qualité
Prix-courant envoyé franco — On se rend à domicile sur demande.

FEMME DE MÉNAGE

Une femme de ménage disposant de ses après-midi trouverait occupation immédiate. Inutile de se présenter sans bonnes références.

S'adresser à M^{me} Walter BOLLLEY, Demoiselle 14^a. 565

Dimanche 3 septembre

AU PATINAGE

Grande joute navale

Il sera distribué quatre volailles comme prix

On peut prendre connaissance des conditions immédiatement chez M. E. Frandelle. Les inscriptions ne seront reçues que jusqu'à samedi à midi. — Avis aux amateurs. 550

● Entrée gratuite ●

Lundi,

Grande répartition

AUX

OIES ET CANARDS

LE MEILLEUR

Régénérateur du Sang

c'est le

VIN DE QUINQUINA

et Coca ferrugineux

En vente à la

CHAUX-DE-FONDS

PH^{ie} L. BARBEZAT

NOUVEAUTÉS

BROCHES

BRELOQUES

CUILLÈRES

Souvenirs

de La Chaux-de-Fonds

Grand choix

D'ALLIANCES

TOUS GENRES, poids et grandeurs

E. RICHARD-BARBEZAT

Rue Léopold-Robert 25 519

Imprimerie de La Sentinelle